



Modification n° 02

La présente modification a été préparée afin de répondre aux questions des soumissionnaires potentiels.

Question 1 : Étant donné la difficulté en fait d'estimation des coûts de voyage et des frais des EM, comment les demandeurs peuvent-ils fournir des estimés budgétaires qui assurent avec certitude que le coût total reste sous 90,000\$?

Réponse : Il est attendu que les fournisseurs de services incluent dans leur stratégie de recrutement une méthodologie prenant en compte des contingences et/ou des alternatives afin de respecter le budget proposé. Ceci est nécessaire pour une session de revue de 5 jours.

Question 2 : Quels frais/honoraires pour les EM autoriserez-vous pour ce projet?

Réponse : Toute compensation/honoraire devrait être un taux pour leurs services, négocié entre les EM/GSP et le fournisseur de services